

ALBERTVILLE

1992



En 1992 se tenait la dernière édition des Jeux Olympiques en France, les XVI^{ème} JOP et Paralympiques d'Hiver à Albertville. Plus de trente ans plus tard et alors que Paris se prépare pour accueillir les Jeux en 2024, nous vous proposons de revenir sur cette édition et son « héritage ».

1. Une candidature d'argent

Albertville a été désignée ville hôte des JOP d'hiver 1992 en 1986 à Lausanne, en même temps que la ville hôte des Jeux d'été 1992, lors de la 91^{ème} session du CIO¹. La France présentait cette année-là une double candidature pour les Jeux d'été (Paris) et d'hiver (Albertville).

Rappelons qu'il y avait déjà eu un précédent, car en 1924 la France avait accueilli la même année les Jeux d'été à Paris et la première édition des JO d'hiver (les Jeux Paralympiques datent de 1960 et n'existaient pas encore à cette époque) à Chamonix.

Pour les JOP d'hiver 92 c'est Barcelone qui sera choisie comme ville hôte, et la France obtiendra comme lot de consolation les Jeux d'hiver à Albertville.

Pour la petite histoire, c'est suite à cette session que le CIO décida de ne plus organiser les Jeux d'été et d'hiver la même année, mais de les alterner, tous les deux ans.

Quelle était la motivation derrière la candidature d'Albertville ?

Les élu.es locaux de l'époque visaient-ils l'application pour la Savoie des fameuses valeurs de l'Olympisme : l'excellence, l'amitié et le respect ?

Pas exactement.

Dans une interview, Rémy Charmetant, directeur général de l'Agence Touristique Départementale de la Savoie, nous éclaire sur les intentions de l'époque :

« la problématique a d'abord été une problématique d'infrastructures touristiques, transformée en une problématique sportive, pour déboucher sur du développement économique durable »².

Les Jeux doivent donc permettre de faire la promotion du tourisme en Savoie grâce à un « effet vitrine ³ ». L'idée était de profiter des JOP pour moderniser le territoire savoyard et relancer l'offre touristique des stations de sport d'hiver, qui connaissait un fort ralentissement à la fin des années 80 du notamment à des infrastructures vieillissantes.

Pour l'amitié on repassera.

1 Comité International Olympique.

2 Article de Rémy Charmetant « *La Savoie sportive : les effets des événements sportifs sur le territoire* » Les politiques publiques d'accueil d'événements sportifs, Éditions L'Harmattan

3 Claude Ponson, « Les XV^{ème} Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie : les enjeux de l'aménagement », Revue de géographie alpine

2. Les aménagements

Les JOP furent répartis sur treize sites différents, entre Albertville qui accueille 18 épreuves et les nombreuses stations de sport d'hiver de la vallée de la Tarentaise.

Énormément d'aménagements ayant été réalisés pour les JOP d'Albertville, nous ne présenterons pas ici une liste exhaustive mais détaillerons quelques cas qui nous semblent emblématiques :

Brides-les-Bains : petite station thermale de 600 habitants, c'est elle qui est choisie pour accueillir le village olympique et ses 2000 athlètes. La commune investira 200 millions de francs dans une modernisation de ses infrastructures. Une nouvelle mairie fut construite, ainsi qu'une école et un centre d'accueil et d'animation. Le casino et le Grand Hôtel des Thermes sont aussi rénovés. 90 millions de francs furent consacrés à la création d'un nouvel établissement thermal et 80 millions pour l'aménagement d'une télécabine.

Au final, étant donné les distances séparant les sites des différentes épreuves, seuls 800 membres des délégations nationales seront hébergés à Brides-les-Bains, tandis que les lourds investissements faits par la commune lui vaudront un déficit de 69 millions de francs et une mise en saisie par la chambre régionale des comptes.

Pralognan-la-Vanoise : petite station de 665 habitants, elle accueille la construction d'une patinoire olympique. Malheureusement et ce dû à un problème avec l'unité de réfrigération, seules deux pistes furent opérationnelles pour le début des épreuves. Le coût de réalisation et d'entretien de cet équipement entraîna par ailleurs la commune vers un déficit de 4,6 millions de francs, lamenant à la faillite.

Courchevel : pour les épreuves de saut à ski, le site du Praz (sur la station de Courchevel) bien que déjà équipé d'un tremplin à ski, se dota de deux nouveaux trempins de 90 et 120 m. Un équipement qui du ensuite être réaménagé pour une utilisation estivale. Alors qu'une première évaluation estimait le coût à 61 millions, le coût final fut de 134 millions de francs.

La Plagne : Le domaine de La Plagne construisit pour les épreuves une piste de bobsleigh et de luge de 1 800 m de long. Sa construction suscita de vives polémiques car la piste est réalisée sur la pente d'un milieu instable et marécageux. De plus, son utilisation nécessite le stockage de 45 tonnes d'ammoniac afin de réfrigérer la piste, une substance interdite dans les lieux publics. Enfin, évalué à 67 millions, le coût final de l'ouvrage fut de 233 millions de francs, pour un sport qui ne compte que quelques centaines d'adhérents.



La piste de bobsleigh de la Plagne

Méribel : Une patinoire au sein d'un complexe sportif de 24 000 m² fut construite pour les épreuves de hockey sur glace. D'un coût de 200 millions de francs, celle-ci fut réaménagée après les Jeux (pour un modique coût de 80 millions de francs) afin de réduire sa surface, la faisant passer de 6400 à 2400 places.

Routes : Afin de désengorger la RN90 qui mène à Albertville, une autoroute à péage de 15 km (la A43) fut construite. Différentes routes menant aux sites des JOP sont aussi aménagées, passant la capacité d'accueil des véhicules de 18 000 à 30 000 par jour.

Les travaux d'infrastructures routières furent financés grâce à une nouvelle taxe (la taxe spéciale d'équipement du département de la Savoie) qui fut instaurée entre 1987 et 2012.

Outre leur coût, on peut se demander quel fut l'impact de ses différents aménagements, notamment sur l'emploi.

3. L'emploi

L'impact des JOP sur l'emploi dans le département est plus que contrasté. Si l'on constate bien une hausse de l'emploi (avec la création de 14 000 emplois) entre 1985 et 1990, celle-ci ne correspond qu'à la période de construction des

infrastructures. Sitôt les principaux aménagements réalisés, le chômage reprogresse passant de 6,5 % à 8,9 % de 1990 à 1992, avant d'atteindre plus de 33% dès 1992. Les entreprises qui sont venues pour réaliser les aménagements ne sont pas restées dans le département et n'ont pas créé d'emplois stables. La ville d'Albertville perdit même de sa population durant la décennie 90. Au-delà des équipements et des services à la population, le bilan est moins reluisant.

4. Le coût

« *Les Jeux paieront les Jeux* »

Telle était la formule marketing annoncée par le COJO⁴ de l'époque concernant le financement des JOP. Le premier budget prévisionnel fut estimé à 3,176 milliards de francs.

Cependant, comme régulièrement avec les budgets des JOP, celui-ci ne prévoit pas le coût des aménagements annexes aux épreuves comme ceux effectués sur les axes routiers ou les rénovations de bâtiments touristiques.

À la fin des Jeux, les organisateurs annoncent que le déficit engendré par les JOP est de 300 millions de francs.

Au final, en prenant compte a posteriori de toutes les dépenses nécessaires à l'organisation et aux aménagements annexes, le montant est de 12 milliards de francs.

Après les JOP, la ville d'Albertville dû faire face à une politique d'austérité pour rembourser sa dette. Les élu.es firent le choix de réduire les frais de fonctionnement et de fermer des services du quotidien comme des foyers de jeunes travailleurs ou des piscines, tandis que la taxe d'habitation augmentait de 40%. Vingt ans plus tard (en 2012), si l'essentiel du déficit des Jeux a été résorbé, le coût

d'entretien de certains équipements n'est lui toujours pas en équilibre. À Albertville par exemple, les équipements réalisés pour les Jeux ont un déficit de fonctionnement annuel de 1,13 M € ou à La Plagne, la piste de bobsleigh a un coût de 0,5 M € par an.

Contrairement à la formule annoncée par le COJO, les Jeux déjà en 1992 étaient très loin de payer les jeux.



La Halle Olympique d'Albertville

L'héritage des Jeux d'Albertville :

Les responsables locaux d'Albertville ont généralement un discours des plus élogieux sur le bilan que les Jeux ont laissé à la ville et au département, annonçant fièrement que celle-ci a gagné 15 à 20 ans de développement grâce aux Jeux. S'il est indéniable que les grands chantiers entrepris ont permis de désenclaver la Savoie et de moderniser des équipements utiles aux habitants (tels qu'un nouvel hôpital à Albertville) on peut s'interroger au vu des déficits engendrés sur le rôle des JOP dans de tels aménagements.

N'aurait-il pas été tout aussi simple (et beaucoup moins coûteux !) de les réaliser sans les JOP, si au final ceux-ci sont financés grâce à de l'emprunt et de la dette publique ?

Par ailleurs, le bilan écologique des JOP est lui aussi à prendre en compte. En laissant de côté le coût carbone forcément élevé propre à ce genre de méga-événement (les spectateurs et les sportifs n'étant évidemment pas venus en transports en commun depuis l'autre bout du monde), ainsi que l'ammoniac de la piste de bobsleigh, le bilan écologique reste très lourd.

**En quelques chiffres,
les JOP d'Albertville 92 c'est :**

730 000 m³ de terres remuées,

28,5 ha de forêts déboisées

328 500 m² de logements construits

95 ha de milieux naturels détruits par le passage de l'A43.

Pour conclure, on peut dire que les JOP d'Albertville ont pleinement réalisé le but de leur accueil en Savoie : ils ont boosté le tourisme de la région en centralisant l'activité de celle-ci uniquement autour des stations de ski et ont réussi à transformer la Savoie en une belle vitrine d'elle-même.



@saccage2024

<https://saccage2024.noblogs.org/>